

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE BAIL DE LOCATION OU D'ENTENTE DE LOCATION

Paragraphe 27 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2015-2016

Déclaration de renseignement annuel

Usage de l'espace occupé	Adresse	Nom du locateur	Superficie louée	Coût du loyer pour 2015-2016
Bureau et entrepôt	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec), G1R 6A6	Société québécoise des infrastructures	1650 m ² jusqu'au 30/11/2015 1369 m ² à partir du 1/12/2015	482 316,76 \$ ¹

Informations complémentaires

Le 1^{er} décembre 2015, l'organisme a rétrocédé 281 m² de ses espaces locatifs passant d'une entente locative annuelle de 511 339 \$ à 424 272 \$.

¹ Des frais d'aménagements financés par la Société québécoise des infrastructures s'ajoutent au bail de location pour une somme de 14 078 \$ pour l'exercice 2015-2016.